



PREFECTURE DU VAR

- 7 AOUT 2023

ARRIVÉE CABINET

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président

Président délégué de Régions de France

Monsieur Evence RICHARD
Préfet du Var
Bd du 112e Régiment d'infanterie
CS 31209
83070 TOULON CEDEX

RM/SECD-D23-01772

Marseille, le 04 AOUT 2023

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 12 juillet 2023, vous avez communiqué à la collectivité régionale, pour avis, le dossier d'étude d'impact modifiée de la plateforme de compostage située, lieu-dit La Bouteillère, route de Malpasset, à Fréjus, dans le cadre de la régularisation de son autorisation par voie d'enquête publique complémentaire.

Je vous remercie de permettre à la Région de faire connaître son avis sur ce dossier en application de l'article R.123-23 du Code de l'environnement.

Conformément au courrier en date du 2 septembre 2022 du Préfet de Région, précisant les modalités de saisine de la Région sur les dossiers d'installations classées pour la protection de l'environnement « déchets », la Région est saisie notamment sur les unités de valorisation énergétique/incinérateurs, les installations de stockage des déchets non dangereux, les installations de stockage des déchets inertes et les carrières avec valorisation de déchets inertes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Bien Cordialement


Renaud MUSELIER



Hôtel de Région
27, place Jules Guesde – 13481 Marseille cedex 20
téléphone 04 91 57 50 57 – www.maregionsud.fr